

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

OXYGENE



2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.



5.1 : Substances comburantes.

Danger



1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial : Oxygène
N°FDS : EIGA097A
Description chimique : Oxygène
 No CAS :007782-44-7
 No CE :231-956-9
 No Index :008-001-00-8
Formule chimique : O₂
N°d'enregistrement : Listé dans l'Annexe IV/V de Reach, exempté d'enregistrement
Usage : Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation.

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• **Dangers physiques** : Gaz comburants - Catégorie 1 - Danger (H270)
 Gaz sous pression - Gaz comprimés - Attention (H280)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : O; R8

Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• **Pictogrammes de danger**



• **Pictogrammes de danger**

• **Mention d'avertissement**

• **Mention de danger**

: Danger
 : H270 : Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
 : H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

• **Mentions de mise en garde**

- **Prévention**

: P244 : Ni huile, ni graisse sur les robinets et raccords.
 P220 : Tenir/stocker à l'écart des vêtements.../matières combustibles

- **Intervention**

: P370+P376 : En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

- **Stockage**

: P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)

: O : Comburant



Phrase(s) R

: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Phrase(s) S

: S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Oxygène	: 100 %	7782-44-7	231-956-9	008-001-00-8	NOTE 1	O; R8 Ox. Gas 1 (H270) Press. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

4 Premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Entretien la combustion.

Produits de combustion dangereux : Aucun(e).

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques : Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Aucun(e).

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour les personnes : Evacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eliminer les sources d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer d'arrêter la fuite. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone.

7 Manipulation et stockage

Manipulation : N'utiliser ni huile ni graisse. Ouvrir lentement le robinet pour éviter une mise en pression brutale ("coup de bélier") Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Stockage : Dans les stockages, séparer des gaz inflammables et des autres matières inflammables. Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle : Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Porter une protection appropriée pour le corps, la tête et les mains. Porter des lunettes de protection équipées de filtres appropriés pour le soudage et le coupage. Eviter les atmosphères riches en oxygène (>21%). Assurer une ventilation appropriée.

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20 °C : Gaz.

Couleur : Gaz incolore.

Odeur : Non détectable à l'odeur.

Masse moléculaire : 32

Point de fusion [°C] : -219

Point d'ébullition [°C] : -183

Température critique [°C] : -118

Pression de vapeur [20°C] : Non applicable.

Densité relative, gaz (air=1) : 1,1

Densité relative, liquide (eau=1) : 1,1

Solubilité dans l'eau [mg/l] : 39

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : Oxydant.

Température d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

Autres données : Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.

10 Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux	: Aucun(e).
Matières incompatibles	: Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques. Maintenir l'équipement sans huile ni graisse
Conditions à éviter	: en cas d'incendie, prendre en compte le risque potentiel de toxicité dû à la présence de polymères chlorés ou fluorés dans les canalisations d'oxygène en haute pression (>30 bar)

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
------------------------------------	---

12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Ce produit est sans risque pour l'écologie.
--	---

13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités	: A l'atmosphère dans un endroit bien aéré. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
--------------------	--

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	: 1072
• Etiquetage ADR, IMDG, IATA	



: 5.1	: Substances comburantes.
: 2.2	: Gaz non inflammable et non toxique.

SOA-Côte d'Ivoire